Sciences du langage dans une filière non linguistique - substrat explicite d'un cursus de français de spécialité

Anna Kruchinina
Université d'Etat d'économie et de finances
Saint-Pétersbourg

Synergies *Roumanie* n° 4 - 2009 pp. 139-146

Résumé : *Le recours à l'appareil terminologique linguistique en classe de français de spécialité dans une filière économique se trouve justifié et pertinent pour expliquer aux apprenants les particularités du fonctionnement du discours de spécialité dans ses aspects langagiers/linguistiques et extralinguistiques. L'approche des définitions terminologiques en termes de la sémantique (l'analyse componentielle) sert à expliciter la structure des concepts du domaine étudié en mettant ainsi en jeu des liens interdisciplinaires et à former chez les étudiants des savoir-faire de l'analyse et de la construction de définitions correctes. L'application des éléments de l'analyse du discours permet de rendre visible aux apprenants les liens existant entre la langue de spécialité et les facteurs linguistiques et extralinguistiques de son fonctionnement. La présentation du problème des emprunts terminologiques en termes de la sociolinguistique sert à sensibiliser les apprenants aux principes des politiques linguistiques. Bien que simplifié, parfois proche de la vulgarisation scientifique avec les non linguistes, l'appareil terminologique linguistique sert de vecteur efficace des savoirs et des savoir-faire professionnels et interdisciplinaires.*

Mots-clés : *français de spécialité, lexicologie, sémantique, analyse componentielle, analyse du discours, sociolinguistique, liens interdisciplinaires*

Abstract : *The use of linguistic terminology in specialized language lessons is justified when it is necessary to explain to students the functioning specifics of special discourse from a linguistic and extralinguistic point of view. Presenting terminological definitions in terms of semantics (componential analysis) serves to explain the structure of specific concepts by using interdisciplinary relations. It also helps students to develop correct definition skills. The application of discourse analysis elements helps students set up relations between the specialized language and the linguistic and extralinguistic factors. The presentation of the loan-terms problem from a sociolinguistic point of view helps students clarify the principles of language politics. Being simplified, sometimes popular-scientific among non-linguists, the linguistic terminology is an efficient conductor towards interdisciplinary knowledge and skills.*

Keywords : *specialized French, lexicology, semantics, componential analysis, discourse analysis, sociolinguistics, interdisciplinary relations*

BDD-A2292 © 2009 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:29 UTC)

Préambule

L'expérience de l'enseignement du français de spécialité comme moyen de communication académique et professionnelle et vecteur de savoirs dans une filière universitaire économique franco-russe multi- / plurilingue, qui existe à l'Université d'Etat d'économie et de finances de Saint-Pétersbourg (UEEF) depuis 1992, a prouvé la nécessité de la didactisation de certains éléments des disciplines appartenant ou ayant trait aux sciences du langage : lexicologie/ terminologie, sémantique, sociolinguistique, analyse du discours.

L'explicitation des liens entre le système terminologique du domaine étudié et les réalités extralinguistiques dans leur projection cognitive est réalisée à l'aide d'éléments de la sémantique et de l'analyse du discours. Des éléments de la sociolinguistique sont présents lors du traitement pédagogique des emprunts terminologiques en termes de l'arbitrage entre la norme descriptive et la norme prescriptive relevant de la politique linguistique. C'est dans cette optique que des éléments des sciences du langage ont trouvé leur application dans les manuels de français économique publiés par les professeurs de la chaire de français de l'UEEF (Бок, 2005, 2006).

Approche lexico-sémantique de la langue de spécialité

Partant du fait que sur le plan lexical les langues de spécialité se distinguent de la langue générale par les terminologies utilisées (Cabré, 1998 : 131), on doit se situer par rapport au statut disciplinaire des études terminologiques. Celui-ci est perçu de deux façons : la terminologie en tant que discipline ayant pour vocation le repérage, l'analyse, la création et la normalisation des termes spécialisés (Dubuc, 2002 : 4) est considérée comme une discipline autonome de la linguistique, bien que dérivée de celle-ci (Cabré, 1998 ; Dubuc, 2002 ; Лейчик, 2007; Гринев-Гриневич, 2008), ou comme branche de la linguistique (Gaudin, 2003 : 35).

Nous attirons, bien sûr, l'attention des apprenants sur les différents concepts désignés par le mot « terminologie » : « a) l'ensemble des principes et des fondements conceptuels qui régissent l'étude des termes ; b) l'ensemble des règles qui permettent de réaliser un travail terminographique ; c) l'ensemble des termes d'un domaine de spécialité donné » (Cabré, 1998 : 70).

En classe de langue, nous croyons possible d'adopter l'approche plutôt lexicologique que purement terminologique des termes de spécialité en les traitant comme unités faisant partie du lexique spécialisé (Cabré, 1998 : 72) et non comme de simples étiquettes des concepts constituant des nomenclatures. Même les adeptes de l'autonomie de la terminologie en tant que discipline, reconnaissent que les langues de spécialité constituent des sous-systèmes de la langue générale (Dubuc, 2002 : 75), étant en relation d'inclusion et d'échanges permanents avec celle-ci (Cabré, 1998 : 126). Tout en considérant la terminologie comme une discipline autonome, on souligne toujours son caractère interdisciplinaire, notamment en matière des liens avec la linguistique par le biais de ses branches telles que la lexicologie, la sémantique et la lexicographie (Dubuc, 2002 : 1 ; Cabré, 1998 : 61-109).

BDD-A2292 © 2009 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:29 UTC)

Comme la structure de la terminologie correspond à la structure notionnelle et conceptuelle du domaine de spécialité et sert non seulement à véhiculer, mais également à construire des connaissances, en classe de français économique nous prêtons une attention particulière au travail avec les définitions terminologiques qui reflètent la structure sémantique des notions/concepts.

Nous travaillons avec les étudiants sur l'analyse des définitions en termes d'analyse componentielle (Greimas, 1966 ; Pottier, 1974) permettant de déceler, à partir de la définition, des sèmes (traits sémantiques élémentaires inférieurs par rapport à l'acception). Bien que non linguistes, les étudiants en économie comprennent très bien que le terme générique de la définition correspond au sème générique (archisème), les termes spécifiant la notion se rapportant aux sèmes spécifiques.

La terminologie du domaine de spécialité ayant un caractère systémique (Otman, 1996), le recours aux techniques de la production de métatextes par le déploiement des définitions terminologiques (en définissant successivement tous les termes constituant la définition, puis en renouvelant cette procédure avec les définitions obtenues) permet aux étudiants de produire une description synoptique d'un domaine. Ce genre de travail est d'autant plus pertinent qu'il débouche vers la formation chez les apprenants d'un thésaurus de spécialité contextualisé, appartenant au niveau linguo-cognitif de la personnalité linguistique (Карaулов, 1987 : 69).

L'analyse des définitions terminologiques est à la base non seulement de la présentation de la terminologie dans le manuel de français économique édité par les professeurs de la Chaire de français de l'UEEF (Бок, 2005, 2006), mais des exercices lexicaux et des tests à toutes les étapes du cursus. Nous attirons également l'attention des étudiants sur la spécificité de la vision de la polysémie et de l'homonymie en terminologie par rapport à la langue générale. La terminologie considérant le système linguistique global « comme la somme de tous les sous-systèmes partiels », un terme d'un domaine spécialisé est considéré comme homonyme par rapport à une même forme employée dans d'autres domaines de spécialité ou en langue générale (Cabré, 1998 : 190).

La structuration de la pensée et la conceptualisation représentant la dimension cognitive de la terminologie (Cabré, 1998 : 90), celle-ci ne peut pas être appréhendée détachée du discours de son fonctionnement (Dubuc, 2002 : 14).

Le français de spécialité et le discours économique

Le *discours* défini comme « usage de la langue dans un contexte particulier » qui « peut être orienté plutôt vers la dimension sociale ou plutôt vers la dimension mentale » (Charaudeau, Maingueneau, 2002 : 185), constitue l'une des bases théoriques de l'enseignement/apprentissage de la terminologie au sein du français de spécialité.

C'est dans le cadre conceptuel introduit par Michel Foucault que F. Gaudin envisage l'approche de l'analyse des discours de spécialité. Considérant que « la

BDD-A2292 © 2009 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:29 UTC)

terminologie peut être conçue comme s'intéressant aux vocabulaires porteurs d'*épistémè* (Gaudin, 2003 : 52), F. Gaudin reprend les définitions foucaldiennes des termes *épistémè* comme « ensemble des relations pouvant unir, à une époque donnée, les pratiques discursives qui donnent lieu à des figures épistémologiques, à des sciences, éventuellement à des systèmes formalisés... » (Gaudin, 2003 : 53 ; Foucault, 1969 : 250), *discours* comme « ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive » et *formation discursive* comme ensemble constitué d'un « nombre limité d'énoncés pour lesquels on peut donc définir un ensemble de conditions d'existence » (Gaudin, 2003 : 53 ; Foucault, 1969 : 153). Selon F. Gaudin, les termes « voient la production de leur(s) sens conditionnée » par les formations discursives (Gaudin, 2003 : 56).

L'initiation des étudiants économistes à l'approche de Michel Foucault s'avère d'autant plus justifiée que dans ses ouvrages « Les mots et les choses » (1966) et « L'archéologie du savoir » (1969) il analyse l'évolution de plusieurs concepts économiques : « richesse », « monnaie », « travail » et autres, certains extraits pouvant être recommandés comme source supplémentaire d'appui pour le cursus d'analyse économique.

Bien qu'à vocation purement philosophique, n'ayant pas recours à l'analyse linguistique, la vision foucaldienne du discours a inspiré des approches linguistiques interdisciplinaires, notamment celles orientées vers la textualité (D. Slatka, J.-M. Adam, J.-P. Bronckart, E. Roulet) dans lesquelles le texte, en tant qu'objet matériel, se distingue du discours, « ensemble virtuel des productions langagières relatives à une position sociale, idéologique ou philosophique » (Nunchèse, Colletta, 2002 : 53). L'analyse du discours dans l'esprit de ces approches suppose la prise en considération des conditions de production des textes, c'est-à-dire des facteurs extralinguistiques.

L'aspect extralinguistique est aussi sous-jacent aux descripteurs de la compétence discursive proposée par le « Cadre de référence commun européen pour les langues » (Cadre, 2001 : 96) non seulement du point de vue de l'organisation thématique, mais comme développement des bases extralinguistiques de la cohésion dans le langage de spécialité.

Le recours au terme de *discours* en classe de français économique se trouve pertinent car des aspects discursifs sont assez souvent invoqués dans des ouvrages de base en économie. Ainsi, on le constate à plusieurs reprises chez A. Samuelson parlant d'« une relativité du discours économique » (Samuelson, 1992 : 3), du « discours économique qui se situe délibérément dans un contexte de relativisation et de critique » (Samuelson, 1992 : 5), de la « dimension idéologique du « discours » de l'économie politique classique » (Samuelson, 1992 : 17).

Pour fournir aux étudiants un « discours d'interface » entre le terme et la notion qu'il désigne, les auteurs d'ouvrages d'étude en économie ont souvent recours à des commentaires d'ordre linguistique. Par exemple, M. Vigezzi précise que le concept de *régulation* peut avoir des contenus différents selon les auteurs, étant envisagé comme concept « importé » d'autres sciences au sens d'« ajustement, conformément à quelque règle ou norme, d'une pluralité

BDD-A2292 © 2009 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:29 UTC)

de mouvements ou d'actes [...] », comme une « méthodologie », comme un «ensemble de processus » et, enfin, comme « réglementation », sous l'influence du terme anglais « regulation » (Vigezzi, 1996 : 151). Dans ce cas-là, il s'agit des traits sémantiques du terme « régulation » d'origine discursive lié aux différences du traitement du concept de *régulation* dans différentes écoles scientifiques. Pourtant, ces nuances sémantiques ne donnent pas lieu à la polysémie sur le plan terminologique car il s'agit des emplois des termes dans des contextes différents, les différences sémantiques constatées se situant au niveau des sèmes.

Parmi les concepts de base keynésiens, J. Calvet consacre un passage spécial au terme « demande effective » en évoquant son caractère trompeur par rapport à la langue française et en mettant en garde contre son interprétation comme « demande effectivement constatée » car en anglais « effective demand » signifie plutôt « demande qui produit des effets ». D'après l'analyse des graphiques, donc, ayant invoqué le côté extralinguistique du domaine de spécialité, l'auteur constate que « la demande effective est donc le niveau de demande qui « satisfait les entrepreneurs » en proposant ainsi une formulation appropriée, conforme au discours de spécialité (Calvet, 1996 : 201).

Les exemples ci-dessus laissent voir que l'analyse des concepts économiques relevant de l'analyse du discours, concerne assez souvent des emprunts terminologiques dont le traitement pédagogique efficace suppose le recours à des éléments de la sociolinguistique.

Principes de traitement pédagogique des emprunts terminologiques

Le problème des emprunts et de l'aménagement linguistique (programme/ projets mis en place par les gouvernements dans le but de la normalisation linguistique en vue de sauvegarder l'identité linguistique nationale - Cabré, 1998 : 25) est traité dans tous les ouvrages de terminologie et de sociolinguistique (par ex. : Dubuc, 2003 : 121-131 ; Cabré, 1998 : 158-159, 237-271, Gaudin, 2003 : 173-204).

D'une part, suite aux tendances actuelles à la mondialisation du savoir, de nombreux termes empruntés à l'anglo-américain peuvent être rencontrés dans des textes authentiques de spécialité et même dans des manuels, ce qui constitue, en termes sociologiques et sociolinguistiques, la norme descriptive, c'est-à-dire reflétant l'usage réel.

D'autre part, l'aménagement terminologique dans le cadre de la politique linguistique des pays francophones donne lieu à la création de nombreux termes francophones pour remplacer des emprunts abusifs (*Les mots des affaires*, 2009 ; *Répertoire*, 2000). Ces néologismes terminilogiques recommandés à l'utilisation relèvent de la norme prescriptive.

Le traitement pédagogique des emprunts que nous pratiquons suppose la prise en considération tant de la norme descriptive que de la norme prescriptive car un spécialiste qualifié doit maîtriser correctement aussi bien les termes employés dans les milieux professionnels que ceux recommandés officiellement à l'emploi et déjà mis en application au niveau administratif et dans des manuels (Kruchinina,

BDD-A2292 © 2009 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:29 UTC)

2008 : 103-106). Ainsi, dans notre manuel de français économique (Бок, 2005, 2006), les listes du lexique actif de chaque module thématique contiennent toujours des termes francophones officiels, même si le terme anglo-saxon figure seul dans le texte ayant servi de base pour le dépouillement.

Le recours aux listes des termes officiels sert également à expliciter pour les apprenants les traits sémantiques de certains concepts et à leur montrer que l'emploi abusif d'un anglicisme peut parfois donner lieu à une confusion. Par exemple, à l'anglicisme « cash » peuvent correspondre les termes français « comptant », « au comptant », « espèces », « en espèces » ; à l'anglicisme « deal » - « négociation », « accord », « transaction ». Les différences sémantiques entre les termes francophones peuvent être explicitées par l'analyse comparative des définitions.

Les équivalents français officiels permettent aussi de rendre visible aux apprenants l'homonymie terminologique parmi les emprunts anglo-saxons. Par exemple : « swap » - « échange financier », « échange » (banque), « permutation » (informatique) ; « start-up » - « jeune pousse », « jeune entreprise » (économie d'entreprise), « mise en route », « mise en marche » (informatique).
L'initiation des apprenants à la problématique de l'aménagement linguistique dans le cadre de la politique linguistique de l'Etat en termes de sociolinguistique permet de les rendre plus sensibles aux problèmes de la sauvegarde de l'identité nationale de la langue de spécialité, à l'emploi correct des termes d'emprunt et au danger lié à leur utilisation abusive et arbitraire.

Les différences interculturelles et interlinguistiques franco-russes concernant le statut des emprunts terminologiques peuvent être expliquées en termes de typologie comparée constatant la présence dans le fonds terminologique de la langue russe de vocables spéciaux, souvent empruntés, n'étant pas employés en dehors d'un discours de spécialité, à la différence du français où les mêmes vocables desservent bien plus souvent tant le discours spécial que le langage courant (Гак, 1977 : 270).

Conclusion

Notre expérience de l'enseignement du français économique comme moyen de communication académique et professionnelle et vecteur de connaissances dans le cadre d'une filière franco-russe bilingue, puis plurilingue à composante francophone prouve bien la pertinence méthodologique de la didactisation de certains éléments provenant des sciences du langage, relevant, entre autres, de la lexicologie/terminologie, la sémantique, l'analyse du discours, la sociolinguistique/socioterminologie dans un cursus de français de spécialité destiné à des étudiants en économie.

Vu le profil non linguistique des apprenants, le discours pédagogique linguistique utilisé est simplifié par rapport à celui employé avec les linguistes, parfois proche de la vulgarisation scientifique, ce qui d'ailleurs ne lui enlève pas son caractère spécialisé. A ce propos, nous partageons le point de vue de Picht et Draskau relaté par T. Cabré qui souligne que c'est le sujet qui définit la langue de spécialité et

BDD-A2292 © 2009 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:29 UTC)

qu'« un texte ne cesse pas d'être spécialisé lorsqu'il vise la vulgarisation ; son degré de spécialité est tout simplement moindre » (Cabré, 1998 : 124).

Le recours à l'appareil terminologique linguistique nous permet de bien structurer et mettre en valeur la composante interdisciplinaire liée au domaine de spécialité dans l'enseignement du français en classe de FLE/FOS.

Espérons que l'intégration des futurs économistes à la comunauté discursive linguistique leur permettra, dans leurs activités professionnelles ultérieures, de se rendre compte de l'importance du recours aux services des linguistes/ terminologues professionnels pour la rédaction de thésaurus, glossaires bi- et surtout plurilingues et pour la résolution d'autres problèmes linguistiques. Actuellement, cet aspect de collaboration se trouve souvent sous-estimé au niveau de projets internationaux, les spécialistes en langues n'y étant convoqués que sporadiquement, le plus souvent comme traducteurs-interprètes ou enseignants.

Bibliographie

A. Julien Greimas, *Sémantique structurale,* Paris, Larousse, 1966.

A. Samuelson, *Les grands courants de la pensée économique. Concepts de base et questions essentielles*, Grenoble, PUG, 1992.

A. Kruchinina, « Anglicismes du français économique : usage professionnel et traitement pédagogique » dans *Dialogues et cultures. Revue de la Fédération internationale des professeurs de français. Actes de Vienne – Premier congrès européen des professeurs de français 2 – 5 novembre 2006,* no. 53, 2008, p. 101-108.

B. Pottier, *Linguistique générale – Théorie et description,* Paris, Klincksieck, 1974.

Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, Paris, Conseil de l'Europe / Les Editions Didier, 2001.

F. Gaudin, *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie,* Bruxelles, De Boeck & Larcier, Éditions Duculot, 2003.

G. Otman, *Les représentations sémantiques en terminologie,* Paris, Masson, 1996.

J. Calvet, *Analyse économique : les concepts de base*, Grenoble, PUG, 1996.

Les mots des affaires, de l'informatique et de l'Internet dans les listes terminologiques proposées par l'APFA, <http://www.presse-francophone.org/apfa/lexique/lexique.htm> (dernière consultation: le 26.08.2009).

M.-T. Cabré, *La terminologie*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998.

M. Foucault, *L'archéologie du savoir,* Paris, Gallimard, 1969.

M. Foucault, *Les mots et les choses,* Paris, Gallimard, 1966.

M. Vigezzi, *Analyse économique : les faits et les pensées*, Grenoble, PUG, 1996.

P. Charaudeau, D. Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours,* Paris, Seuil, 2002.

BDD-A2292 © 2009 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:29 UTC)

Répertoire terminologique (Révision des listes antérieurement publiées), Les Editions des Journaux Officiels, 2000.

R. Dubuc, *Manuel pratique de terminologie (4e edition entièrement revue)*, Montréal, Linguatech, 2002.

V. de Nunchèse, J.-M. Coletta, *Guide terminologique pour l'analyse des discours. Lexique des approches pragmatiques du langage*, Bern, Peter Lang, 2002.

Бок, Е.Ю., Кручинина, А.А., Баниакина, М.-М., *Французский язык для студентов-экономистов. Часть 1.* Санкт-

Петербург: Издательство СПбГУЭФ, 2005.

Бок, Е.Ю., Кручинина, А.А., Баниакина, М.-М., *Французский язык для студентов-экономистов. Часть 2.* Санкт-Петербург: Издательство СПбГУЭФ, 2006.

Гак, В.Г., *Сравнительная типология французского и русского языков.* Ленинград: «Просвещение», 1977.

Гринев-Гриневич, С.В., *Терминоведение.* Москва: « Академия », 2008.

Караулов, Ю.Н., *Русский язык и языковая личность.* Москва: « Наука », 1987.

Лейчик, В.М. *Терминоведение: предмет, методы, структура.* Москва: Издательство ЛКИ.

BDD-A2292 © 2009 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:29 UTC)